



CENTRE DE GESTION

Fonction publique
territoriale

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Loire

www.cdg42.fr



Fiche d'identité

► Au sein du département de la Loire, le Centre de gestion de la fonction Publique Territoriale (CDG42) est l'interlocuteur privilégié de **420** collectivités et établissements publics

► **6** d'entre eux ne sont pas affiliés : le Département de la Loire, le SDIS, Saint-Etienne Métropole, les villes de Roanne, Saint-Chamond et Saint-Etienne



Budget

Depuis 2022, les budgets successifs traduisent une forte augmentation de l'activité de l'établissement. Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 36 % entre 2022 et 2025 et le produit des services de 35% sur la même période.

Le nombre de prestations de services proposées par le CDG42 est de 20, le situant dans la moyenne haute des CDG de la Région.

Fonctionnement

L'année 2025 est caractérisée, en fonctionnement, par un niveau de dépenses de 5 260 334 € et de 5 090 506 € de recettes.

En 2025, le résultat de fonctionnement est déficitaire de 169 828 €.

Investissement

En investissement, l'année 2025 est fortement impactée par le démarrage des travaux de construction des futurs locaux du CDG42 à Saint-Priest-en-Jarez.

Évolution du taux de cotisation obligatoire (2015 - 2025)



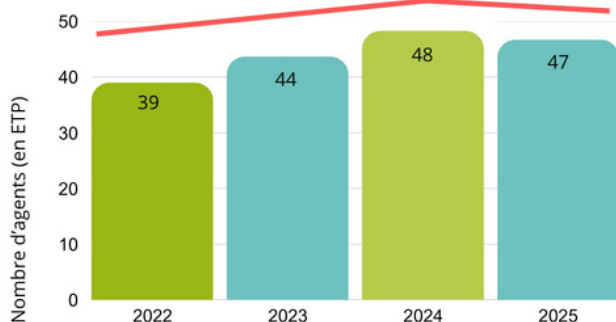
Le taux reste inférieur au plafond réglementaire de 0,80% et il est égal à celui pratiqué jusqu'en 2017 (0,75%) alors que l'offre de service a fortement évolué.



Personnel

Les effectifs se stabilisent.

Évolution des effectifs (2022 - 2025)



Formation des agents en chiffres

Chaque agent a en moyenne suivi **2.8 jours** de formation



Communication

Après la réalisation de documents de présentation du CDG et de ses missions et la création d'un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants en 2024, **l'année 2025 a été principalement dédiée au développement des réseaux sociaux.**

Sur le réseau LinkedIn, le nombre de personnes abonnées au compte

du CDG a franchi la barre de 2 000, passant de 1 500 abonnés en 2024 à 2 255 fin 2025.

Le CDG42 est aujourd'hui présent sur **Facebook et Instagram.**



Activité

4 Séances délocalisées
du conseil d'administration

1 Séminaire interne de travail



4 Rencontres du réseau RH

6 Rencontres du réseauSGM
et 1 journée départementale



6 Rencontres territoriales

Missions obligatoires

Les instances du dialogue social et instances médicales

- ▶ CAP/CCP/CST=20 séances, près de **750** dossiers traités
- ▶ Instances médicales : **11** séances / **995** dossiers dont **609** pour le compte des collectivités non affiliées ; plus de 2/3 en formation restreinte, 1/3 en formation plénière

Le conseil de discipline s'est réuni au cours de **14** séances permettant l'étude de 19 dossiers. Le tribunal administratif de Lyon maintient le troisième magistrat pour répartir cette charge de travail importante.

Cela représente un total de 45 séances sur l'année 2025.

L'accompagnement des collectivités dans la gestion des retraites de leurs agents

167 dossiers ont été traités auxquels s'ajoutent 100 estimations.

Dispositif de signalement

- ▶ **71** saisines en 2025 contre 62 en 2024 dans le cadre du dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, de menace ou de tout acte d'intimidation

La promotion interne

- ▶ **266** dossiers ont été étudiés permettant 86 nominations
- ▶ La réforme du statut des secrétaires généraux de mairie a eu pour conséquence l'organisation d'un dispositif de promotion interne dérogatoire : 25 dossiers ont été examinés permettant **25** nominations.

Les compétences obligatoires concernent aussi :

► **La gestion du site emploi-territorial** (près de 2 000 offres d'emploi publiées).

► **Le Rapport Social Unique :**

Taux de retour collectivités: 87%

Taux de retour effectifs: 97%

L'accompagnement à la mobilité subie : notre établissement a suivi 97 agents au sein de la Cellule

► **Maintien dans l'Emploi,** 11 au titre des Périodes Préparatoires au Reclassement et 2 Fonctionnaires Momentanément Privés d'Emploi.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap se poursuit grâce à une nouvelle convention

► avec **le FIPHFP** signée pour les années 2025-2028.

Parmi les temps forts du service sont à noter :

9 contrats d'apprentissage de personnes reconnues en situation de handicap signés dans les collectivités

affiliées, un « **atelier des possibles** » (offre nouvellement créée, pour des agents en situation de reclassement professionnel) et l'événement **Handidéfi42**, auquel près de 400 agents ont participé représentant ainsi 37 collectivités.

La réforme de la Protection Sociale Complémentaire

Risque prévoyance : après avoir lancé une consultation pour le risque prévoyance et avoir choisi un prestataire, le CDG a appliqué la réforme de la Protection Sociale Complémentaire dès le 1er janvier 2025. Cette année, **165** collectivités et établissements ont conventionné avec le CDG.

Risque santé : après la mise en concurrence au printemps et le choix du prestataire, 5 réunions d'information ont été organisées (3 en présentiel, 2 en distanciel) ainsi que des webinaires de présentation de l'espace employeur.

Attractivité

Le 2ème forum de l'emploi public territorial et de l'apprentissage

Le deuxième forum de l'emploi public territorial et de l'apprentissage, visant à promouvoir les métiers territoriaux et à attirer de nouveaux candidats, s'est tenu **le 7 mai 2025 au stade Geoffroy-Guichard**. Cet événement a réitéré le succès de la première édition en 2024, en rassemblant **plus de 30 employeurs publics et partenaires, et accueillant plus de 1000 visiteurs**.

Cette démarche a été appréciée tant par les employeurs publics que par les visiteurs qui « recommanderaient » à 96 % cet événement à leurs proches. Décision a été prise de reprogrammer cette opération en 2026

Le CDG remplit également sa mission générale d'information sur l'emploi public territorial en participant régulièrement à des forums et salons.



Zoom

L'accompagnement des secrétaires généraux de mairie

La loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 valorise le statut des secrétaires généraux de mairie. Le CDG42 fortement investi sur le sujet depuis 2022 poursuit cette mission en 2025, en assurant :

► La gestion du **dispositif dérogatoire de promotion interne** pour les années 2024 à 2027.

► L'animation du **réseau départemental des secrétaires généraux de mairie** : après les premières actions entreprises en 2024, cette mission du CDG42 s'est traduit en 2025 par 4 visioconférences organisées, 6 réunions d'arrondissement, 1 grand atelier lors du congrès départemental des Maires et enfin **la première journée départementale de réseau des secrétaires généraux de mairie le 19 juin 2025**. Cette dernière a eu pour objectif de leur permettre

de mieux se connaître, de rencontrer les principaux partenaires (Etat, département, DGFIP, URSAFF, etc.) et de participer à des ateliers thématiques.

Le réseau SGM a rassemblé jusqu'à **123 communes** et les rencontres en présentiel ont réuni **plus de 400 personnes**.

L'offre de service de « **secrétaire de mairie itinérant** » (**SMI**), créée au 1er janvier 2024, confirme son utilité avec 564 demi-journées d'intervention au sein de treize communes.

La formation, en partenariat avec France Travail et le CNFPT, d'une nouvelle promotion de secrétaires généraux de mairie (17 personnes).

La première journée départementale du réseau des secrétaires généraux de mairie le 19 juin 2025



Missions facultatives

Pôle Prévention et Santé au Travail (PST)

L'année 2025 a été marquée par la mise en place :

du premier Rendez-vous du Pôle PST

« Prévenons les risques de l'été » en partenariat avec la Ligue contre le cancer, une première en Région AURA. Cette matinée a rassemblé plus d'une centaine de participants. Pour l'occasion, une vidéo sur les risques liés au soleil a été réalisée.

d'un accompagnement par les psychologues du travail de collectivités suite à la survenue de certains événements : accompagnement à la pratique professionnelle d'un groupe de responsables RH, 1 intervention sur un collectif dégradé d'équipe périscolaire, 1 réunion à la suite d'un événement traumatisant dans un EHPAD.

Le pôle PST a poursuivi ses missions en matière de santé et de sécurité au travail pour les **268 collectivités adhérentes**, avec entre-autres :

- ▶ Le suivi médical de **9 617 agents**, avec **5 958 consultations** réalisées sur l'année (visites médicales et entretiens infirmiers).
- ▶ Le partenariat avec des psychologues du travail (acteurs externes au CDG) : **122 agents orientés pour un total de 271 entretiens** réalisés par les psychologues ;
- ▶ Des Actions en Milieu de Travail : **62 études de postes**, 19 visites de terrain, 16 fiches de risques professionnels, 30 sensibilisations au travail sur écran ;
- ▶ Un travail transversal mené en lien avec les collectivités : **35 participations aux réunions de La Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail ou Comité Social Territorial**, la participation à des groupes de travail au sein des collectivités (sur les addictions, la santé mentale) et des

rencontres régulières avec les services RH pour les situations individuelles... ;

- ▶ Des actions de prévention des risques professionnels : accompagnement de **63 collectivités** dans leur démarche de prévention, réalisation de 3 diagnostics d'évaluation des Risques Psycho-Sociaux, animation de 2 réunions mutualisées sur la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels, diffusion de 3 lettres de prévention, animation de 4 sessions de formation d'assistants en prévention pour le compte du CNFPT, réalisation de 3 études de bruit, participation à l'analyse d'accidents graves, organisation et suivi des réunions et visites de terrain du CDG, conseils téléphoniques ou par mail.

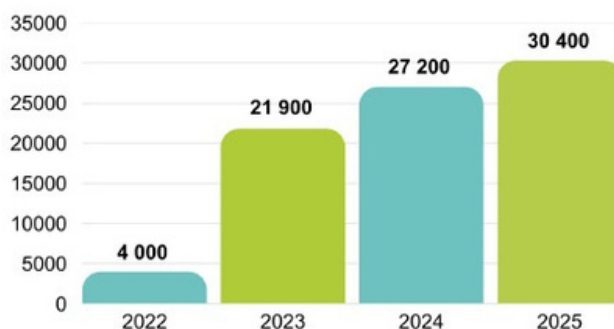
■ ■ ■

Développement du service externalisation des payes

Ce service qui intervient également pour le compte des collectivités du département du Rhône, poursuit son développement.

Entre 2022 et 2025, le nombre de collectivités adhérentes est passé **de 21 à 46, dont 16 collectivités du Rhône**.

Nombre de bulletins de payes produits chaque année



Le personnel nécessaire pour assurer cette mission est passé d'1,5 ETP en 2021 à 6,6 ETP en 2025.

L'activité du service interim - secrétaires de mairie itinérants

En 2025, 117 communes et 15 établissements publics ont fait appel au service interim.

167 contrats 564 demi-journées d'intervention des secrétaires de mairie itinérants
61 intérimaires 80 missions contractualisées sur les 106 sollicitations



Le service archives

L'archiviste itinérante a réalisé une vingtaine de missions d'archivage et 13 diagnostics.
L'année 2025 introduit deux nouveautés dans le service :

Rédaction d'un compte rendu de fin de mission systématique

Réalisation de deux diagnostics portant sur une mission d'accompagnement à la gestion des documents bureautiques, qui inclut une formation à l'initiation d'archivage bureautique et un accompagnement des services pour élaborer un plan de classement et définir une charte de nommage.

Autres missions facultatives

Conseil en organisation

5

Médiation facultative
(dont 2 déports CDG43)

6

Évolution professionnelle
8 bilans de compétences,
1 bilan de carrière

9

Accompagnement
au recrutement

1

Enquête
administrative

8



Contrat groupes d'assurance des risques statutaires

En 2025, 130 collectivités et établissements publics adhèrent.

Dans le cadre de ce contrat, trois sessions de formation « Mettre en place un dispositif d'accueil, de suivi et d'intégration des nouveaux arrivants » ont été mises en place, au cours desquelles **29 personnes, représentant 21 collectivités et établissements publics**, ont été formées.

Risques statutaires

130
Collectivités et
établissements
publics adhérents

5636
Agents



Mois de la retraite

Lors de cette première édition qui s'est tenue du 2 octobre au 27 novembre 2025, ont été proposés dix ateliers destinés aux gestionnaires de ressources humaines et quatre réunions d'information aux agents

nés entre 1960 et 1966. **Ces événements ont permis de former 89 gestionnaires RH et d'informer près de 350 agents.**



Projet d'établissement 2022-2026

Tous les six mois, les équipes du CDG procèdent à l'auto-évaluation de la mise en œuvre des 59 actions (50 validées au départ, 10 ajoutées et 1 supprimée en cours) de notre projet d'établissement.

Au 31 décembre 2025 :

- ▶ 36 actions étaient terminées
- ▶ 12 actions d'origine étaient non terminées
- ▶ 10 actions nouvelles étaient en cours de réalisation



83%

d'avancement
global des projets



Selon le mode de scoring retenu, le degré d'avancement global des projets est de 83% (87 % de réalisation des 48 actions définies en 2022 et 44 % de réalisation des 10 actions ajoutées en 2025)



Les orientations fixées dans le projet d'établissement ont conduit à la mise en œuvre de nouvelles missions et événements qui semblent correspondre, au vu du nombre de sollicitations et des retours, à un besoin opérationnel des collectivités.



3 rue Gutenberg
42270 Saint-Priest-en-Jarez
04 77 42 67 20
www.cdg42.fr